



ASSOCIATION  
DES SPÉCIALISTES EN CHIRURGIE  
PLASTIQUE ET ESTHÉTIQUE  
DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Montréal, le 21 septembre 2016 – L’Association des spécialistes en chirurgie plastique et esthétique du Québec (ASCPEQ) accueille favorablement le Rapport du groupe de travail sur la médecine esthétique du Collège des médecins.**

Après avoir collaboré au groupe de travail sur la chirurgie esthétique en 2008 et en 2011, l’Association des spécialistes en chirurgie plastique et esthétique du Québec a réitéré son engagement à offrir à la population québécoise des soins sécuritaires et de qualité en collaborant avec le Collège des médecins du Québec au groupe de travail sur la médecine esthétique.

L’ASCPEQ interpelle le Collège des médecins du Québec, le Ministre de la Santé et des Services sociaux, Santé Canada ainsi que le ministre de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur afin qu’ils légifèrent le plus rapidement possible sur les quatorze recommandations émises par le groupe de travail, notamment sur :

- *que les exigences applicables aux centres médicaux spécialisés soient les même pour tous milieux extrahospitaliers; (recommandation 6)*
- *que les patients désirant obtenir des injections à des fins esthétiques fassent l’objet d’une évaluation médicale – par un médecin, et que celui-ci soit disponible et présent advenant une réaction adverse; (recommandation 1)*
- *l’interdiction des ordonnances collectives pour des injections de natures esthétiques. (recommandation 2)*

L’ASCPEQ souhaite ardemment que les recommandations émises dans ce rapport soient entendues et appliquées.

L’Association des spécialistes en chirurgie plastique et esthétique du Québec regroupe les chirurgiens plastiques au sein d’une organisation vouée à la promotion des intérêts de ses membres ainsi qu’à la promotion de soins de qualité qui répondent aux besoins de la population.